

La participation électorale en Ile-de-France en 2007-2008

L'Ile-de-France vote moins que la province

Florent BOUDJEMAA

Service Statistique

Après la forte participation aux élections présidentielles, aussi bien sur l'ensemble du territoire qu'en Ile-de-France, les élections législatives de juin 2007 et municipales de mars 2008 ont été moins mobilisatrices. 35 % des Franciliens ne sont pas allés voter aux législatives de 2007, de même que 31 % des électeurs de province (Figure 1). Lors du scrutin municipal de 2008, 40 % des Franciliens et 29 % des provinciaux ne sont pas allés voter. L'écart de mobilisation entre les Franciliens et les provinciaux s'est accentué lors du scrutin municipal, cet écart passant de 4 à 10 points entre les deux scrutins en faveur des provinciaux.

Une forte abstention des moins de 30 ans aux deux derniers scrutins

En Ile-de-France, les moins de 30 ans se sont fortement abstenus aux deux scrutins (Figure 2). 40 % des Franciliens âgés de 18 à 24 ans inscrits sur les listes électorales n'ont ainsi voté ni aux législatives, ni aux municipales. C'est également le cas de 38 % des Franciliens âgés de 25 à 29 ans inscrits sur les listes électorales. De ce point de vue, le comportement électoral des jeunes Franciliens ne se distingue pas de celui des autres Français des mêmes tranches d'âge : 38% des électeurs de province âgés de moins de 30 ans se sont abstenus aux deux scrutins.

A l'opposé, on trouve une forte proportion de votants « assidus » après 30 ans. 53 % des Franciliens âgés de 30 à 59 ans inscrits sur les listes électorales et 60 % des Franciliens de plus de 60 ans inscrits sur ces mêmes listes ont voté aux deux derniers scrutins. Mais ce vote aux deux scrutins demeure moins élevé que chez les provinciaux de la même tranche d'âge (Figure 3) : 61 % des électeurs de province âgés de 30 à 59 ans et 69 % des électeurs de province de plus de 60 ans ont voté aux deux dernières élections.

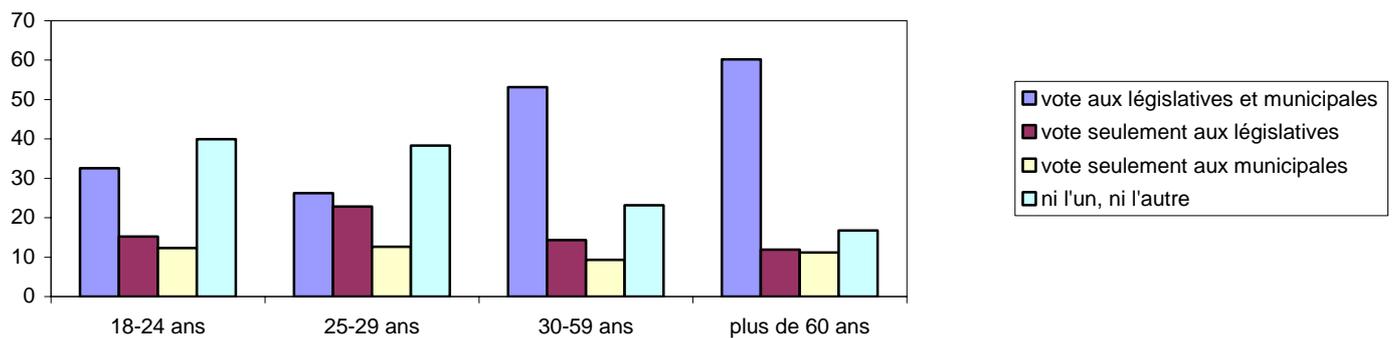
Figure 1 : Les Franciliens votent moins que les provinciaux aux élections législatives

	(en %)	
	Ile-de-France	Province
Elections législatives		
<i>Ensemble des circonscriptions de France métropolitaine</i>		
Vote aux deux tours	36,4	41,6
Vote au 1 ^{er} tour et pas de 2 nd tour	12,3	12,4
Vote au 1 ^{er} tour (si 2 tours)	9,1	7,6
Vote au 2 nd tour (si 2 tours)	6,8	7,3
Pas de vote	35,4	31,1
	100,0	100,0
Elections municipales		
<i>Ensemble des circonscriptions de France métropolitaine</i>		
Vote aux deux tours	20,9	22,9
Vote au 1 ^{er} tour et pas de 2 nd tour	32,5	42,7
Vote au 1 ^{er} tour (si 2 tours)	3,8	2,8
Vote au 2 nd tour (si 2 tours)	3,3	2,3
Pas de vote	39,5	29,3
	100,0	100,0

Champ : électeurs inscrits en 2007

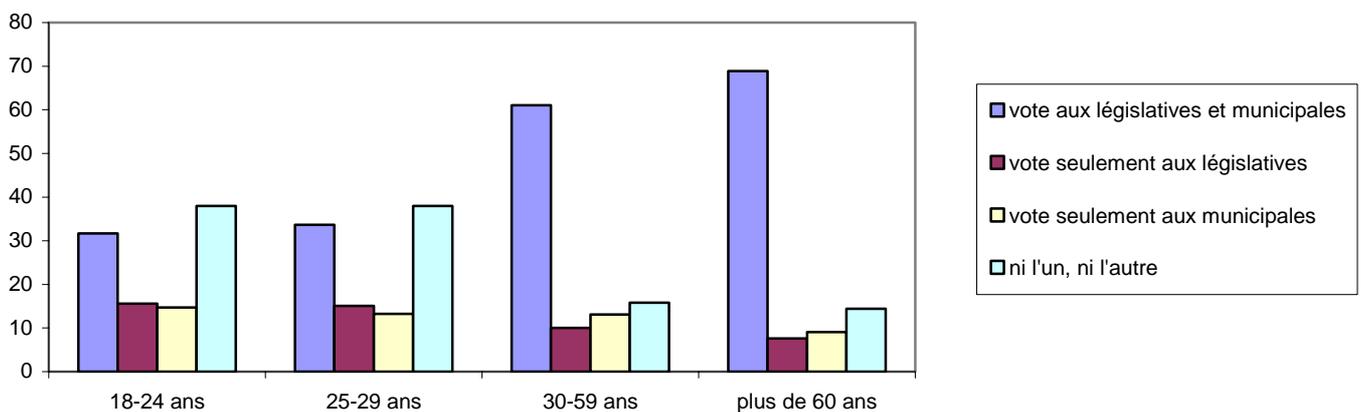
Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

Figure 2 : Taux de participation des Franciliens aux deux scrutins en fonction de l'âge, en %



Champ : électeurs inscrits en 2007
 Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

Figure 3 : Taux de participation en province aux deux scrutins en fonction de l'âge, en %



Champ : électeurs inscrits en 2007
 Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

■ Près de 40 % de nouveaux inscrits franciliens se sont abstenus aux deux derniers scrutins

En 2007, 347 000 Franciliens sont inscrits pour la première fois sur les listes électorales (5 % du corps électoral), faisant de l'Ile-de-France la première région de France pour les nouveaux inscrits. Parmi eux, plus d'un sur quatre (26 %) correspondait à une inscription d'office.

Lors de ces deux scrutins, les nouveaux inscrits franciliens de 2007 se sont peu mobilisés : seul un tiers d'entre eux a voté lors des élections législatives et municipales, alors que c'est le cas d'un Francilien sur deux.

Comme l'ensemble des votants, la proportion d'abstentionnistes aux deux scrutins est plus élevée chez les nouveaux inscrits franciliens de 2007 (39 %) que chez les nouveaux inscrits de province (33 %).

■ Pour en savoir plus

Les données individuelles sur la participation aux scrutins de 2007 et 2008 ont été collectées à l'occasion d'une enquête réalisée par l'Insee, avec l'appui du Ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Cette enquête s'est déroulée dans les préfectures, durant les dix jours qui ont suivi chaque élection. Elle a permis de repérer la participation d'un échantillon d'environ 40 000 électeurs, représentatif des électeurs inscrits en France métropolitaine. Cet échantillon correspond à des individus dont le comportement de participation a pu être suivi au cours des scrutins de 2007 et 2008.